

Aménagement. Le Conseil régional Midi-Pyrénées a voté la convention pour le financement du tronçon ferroviaire à grande vitesse Tours-Bordeaux, sous conditions. Néanmoins, le financement de ce projet à 7,1 milliards n'est pas encore bouclé.

LGV Tours-Bordeaux : le compte n'y est pas

102 millions d'euros, c'est la somme totale qui devrait être investie par la région Midi-Pyrénées dans le tronçon Tours-Bordeaux pour la ligne à grande vitesse (LGV). Le conseil régional l'a entérinée en assemblée plénière lundi dernier en adoptant la convention de financement de la ligne Tours-Bordeaux. Pourtant, l'apport de fonds par la Région est loin de faire l'unanimité. Et pour cause, c'est une étape importante du projet de ligne à grande vitesse (LGV) car elle détermine la future ligne Toulouse-Bordeaux. Le président du conseil régional, Martin Malvy, conditionne d'ailleurs le versement de la totalité des 102 millions d'euros à la Déclaration d'utilité publique (DUP) sur Bordeaux-Toulouse, étape nécessaire pour commencer les travaux.

« Nous ne verserons que 60 à 70% des 102 M€ qui constituent notre participation, le pourcentage restant ne sera acquis pour l'Etat qu'au premier coup de pioche des tra-

vaux du tronçon Bordeaux-Toulouse », a-t-il assuré. La Région financera cette somme avec la TIPP Grenelle qui devrait rapporter 30 millions d'euros par an, soit 210 millions en 2017. Par son ampleur et son coût, estimé à 6,7 milliards en euros constant juillet 2009, réévalué à 7,1 milliards pour 2011 et prévu à 7,8 milliards en 2016 selon les prévisions de Réseau ferré de France (RFF), ce projet est capital.

UN FINANCEMENT PÉRENNE ?

Si ce tronçon provoque autant de débats, c'est que son financement est particulier. C'est un partenariat public privé (PPR) pour une concession de 50 ans. Vinci est le concessionnaire qui a été choisi en juillet 2010 par RFF pour la construction, l'exploitation et l'entretien de la ligne. Avec la Caisse des Dépôts (filiale CDC Infrastructure) et Axa Private Equity, ils forment le groupement Lisea. Vinci devrait investir 3 milliards d'euros soit près de 30% du coût total. Néanmoins, l'en-

treprise n'a pas encore conclu son financement. Son PDG, Xavier Huillard, s'est voulu rassurant la semaine dernière lors d'une conférence de presse. « C'est compliqué vu le nombre d'intervenants mais nous pensons boucler le financement dans les prochaines semaines », a-t-il affirmé.

Cependant, on pourrait croire au sabotage sur toute la ligne lorsque pour RFF le compte n'y est pas. Sa participation se monte à 1,7 milliard d'euros, mais l'autre partie de la somme versée à Vinci par RFF est apportée par les 57 collectivités territoriales des cinq régions concernées (Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, et Centre). C'est sur ce point que le bât blesse, certaines collectivités ont décidé de ne pas payer ou sous conditions. Chez RFF, on souligne qu'il est impératif de signer rapidement. Deux risques sont pointés, une augmentation des prix de la part de Vinci en raison du retard que cela pourrait engendrer et un taux d'intérêt variable qui pourrait



engendrer un effet similaire. Sur les 1,5 milliard d'euros que les collectivités doivent apporter, il manquerait une centaine de millions d'euros. Parmi ces collectivités qui rechignent, au conseil général du Tarn, on explique que ce financement est une compétence qui doit revenir à l'Etat et qu'en outre, la ligne ne traverse pas le territoire. D'autres conditionnent leur participation comme le conseil général des Hautes-Pyrénées avec la réalisation du barreau Béarn-Bigorre.

HAUSSE DES COÛTS ENVISAGÉE

Les sommes sont considérables pour les collectivités.

Les élus d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV) ne manquent pas de le faire remarquer. Les Verts, dans la majorité, ont voté contre cette convention au contraire de l'UMP qui a voté pour aux côtés du PS. Le parti écologiste craint une hausse des sommes à investir. François Simon, élu EELV, s'appuie sur un extrait de la convention de financement soulignant que les 102 millions d'euros investis par la Région le sont aux conditions de « l'euro en juillet 2009 ». Mais également que « cette contribution ne saurait être majorée par d'éventuels surcoûts du projet, à l'exception de ceux liés à l'actualisa-

tion des conditions économiques ». Quelques pages plus tard, on lit dans cette même convention que la participation de RFF qui dépend des collectivités, passera de 1,7 milliard en euros constants en juillet 2009 à 2,010 milliards en euros courants. Ces euros courants sont l'équivalent des prévisions faites par RFF d'ici à 2016. Ce qui laisse entrevoir une hausse possible liée à « l'actualisation des conditions économiques » qui pourrait peser sur les collectivités. Pour Martin Malvy, il est impossible de prévoir l'avenir et Midi-Pyrénées ne peut rester au bord de la route. « Montpellier va être à 3h15 de Paris, Bordeaux à deux heures, Toulouse, la 4^e ville de France ne peut rester à l'écart », insiste-t-il.

Les conditions posées par les collectivités et les hausses possibles du prix à payer risquent de retarder les travaux prévus pour la fin de l'année 2011. Les 302 kilomètres de rail reliant Tours à Bordeaux ne semblent pas prêts de sortir de terre. **WILFRIED PINSON**

S.E.L.A.R.L. AUXILIA JURIS

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

76 Allée d'Iéna - 11000 CARCASSONNE - Tél. : 04.68.25.03.31 - Fax : 04.68.71.05.60

Paiement CB en ligne - www.huissier11.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE

Le MERCREDI 16 MARS 2011 à partir de 10 HEURES

A : DOMAINE DE BOURNONVILLE - LES CAUNETTES BASSES - 11170 MOUSSOULENS

Il sera procédé à la vente de :

- VINS :

► Conditionnés par pallox (600 bouteilles environ) de diverses catégories **en rouge et blanc**.

Droits de douanes en sus payables à l'adjudication (sauf professionnels bénéficiant de droits suspendus)



- MATERIELS DE VITICULTURE :



Atomiseur



Machine à vendanger complète



Broyeur de pierres



Enfouisseur

► **ainsi que :** sécateur électrique et attacheur, dessoucheseuse, disqueuse, charrues dont trisocs réversibles, cultivateurs, herse, bennes à vendange, ramasse sarments, cuve d'arrosage, **grobroyeur, broyeur à sarments, travaux à fil de fer...**

- CUVES ET MATERIELS DE VINICULTURE :



Etiquetage - embouteillage



Nombreuses cuves résine et métal epoxy



Cellule de refroidissement

► **ainsi que :** conquêt de réception complet, pompes de cave, tuyaux de transvasement, tank à lait pour refroidissement, palox et bouteilles vides, dérouleur de film plastique, tourniquet inox, drapeaux réfrigérants...

- MATERIELS DIVERS :



Chariot élévateur gaz



Tondeuse autoportée 81cm



Tractopelle case 580 b 2RM 2 godets AR



► **ainsi que :** poste à souder, groupe électrogène, escabeaux et échelles, transpalette, palan, cuve gas-oil, pompes de graissage, cric, matériel de bureau, fût bois pour décoration

VISITE 1 HEURE AVANT LA VENTE

Paiement comptant avec attestation bancaire - Enlèvement immédiat

FRAIS : 14 352 %